

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊTS (CONSULTANT INDIVIDUEL)

N° DMI/003/PFCGL-II/2018

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE DANS LES PAYS DES GRANDS LACS, PHASE II

Avance de Préparation du Projet N° V1000

Titre de la mission: **Coordonnateur du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL II)**

Numéro de référence (selon le plan de passation des marchés): **N°8-Services de Consultants**

La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance d'un montant équivalant à 1 000 000 dollars des Etats-Unis à titre de fonds de préparation (PPA) du **Projet de Facilitation du Commerce dans les pays des Grands Lacs phase 2 (PFCGL-II)** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Coordonnateur du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL II)**.

L'objectif de développement du projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs Phase 2 (PFCGL II) est de faciliter le commerce transfrontalier en augmentant la capacité de commerce et en réduisant les coûts rencontrés par les commerçants, en particulier les petits commerçants et les femmes, à des endroits ciblés aux zones frontalières.

Le démarrage de la mission est prévu dans la 2^{ème} quinzaine du mois de février 2018 pour une durée d'un an. Le contrat est renouvelable après une évaluation des prestations du Consultant jugée satisfaisante.

Les termes de référence de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet de Facilitation du Commerce dans les pays des Grands Lacs invite maintenant les candidats éligibles («Consultants Individuels») à manifester leur intérêt à fournir les Services indiqués ci-dessus.

Les Consultants Intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Profil du candidat :

- Avoir le leadership et de bonnes capacités de communication dans la conduite de l'équipe, l'exécution et la gestion du projet ;
- Avoir une expérience réussite pour la gestion de projet financé par les PTF est un atout ;
- Etre, soit titulaire d'un diplôme de DES, DEA, Masters/MBA en gestion, économie, finance, commerce, relations internationales, gestion de projets ;
- Etre, soit titulaire d'un diplôme de licence (BAC+ 3 système français ou BAC + 4 système belge) dans les domaines cités ci-haut avec une expérience d'au moins dix (10) ans ;

- Huit (8) années d'expérience générale dont 5 années d'expérience dans les domaines de la gestion de projets à caractère du commerce extérieur, de l'économie, de la gouvernance dans le secteur public ou privé;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expériences dans la programmation et la gestion des projets de développement ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française en écrit et oral, la connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des pratiques et méthodes employées dans le financement des projets par les bailleurs de fonds internationaux (la Banque Mondiale étant un atout);
- Avoir une bonne connaissance des secteurs privé et public ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint);
- Savoir collaborer avec une diversité d'interlocuteurs;
- Etre de bonne moralité.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs IPF de la Banque Mondiale, édition de Juillet 2016, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 09 heures à 12 heures et de 14 h 00 à 17 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard **le 21/02/2018 à 17 h 00**.

A l'Attention de Madame le Président du Comité Technique de Préparation du Projet de Facilitation du Commerce dans les pays des Grands Lacs Phase 2(PFCGL-II)

17, Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie

B.P. 1590 Bujumbura, BURUNDI

Tél : (257) 22 24 95 95, Fax : (257) 22 24 95 92

E-mail : bizibeat@gmail.com; ibatungwanayo@pfcgl2.bi;

Avec copie : pfcgl2@pfcgl2.bi; cniyokindi@pfcgl2.bi